

3.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20220627-310750-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 juillet 2022

Affiché le 12 juillet 2022

**Suite à la convocation en date du 13 juin 2022**  
**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**  
**Réunie à Lille le 27 JUIN 2022**

**Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Gérald DARMANIN donne pouvoir à Doriane BECUE, Christine DECODTS donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Jean-Luc DETAVERNIER donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Julien GOKEL donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Michelle GREAUME donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Sylvie LABADENS donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Nicolas LEBLANC donne pouvoir à Marie-Paule ROUSSELLE, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Valérie LETARD donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie SANDRA donne pouvoir à Sylvie DELRUE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Roger VICOT donne pouvoir à Didier MANIER, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Benjamin CAILLIERET, Isabelle FERNANDEZ, Françoise MARTIN.

Absent(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Soraya FAHEM, Mickaël HIRAUX, Vincent LEDOUX, Bertrand RINGOT.

**OBJET** : Attribution de subventions au titre de la politique culturelle.

Vu le rapport DSC/2022/222

Vu l'avis en date du 20 juin 2022 de la Commission Education, culture, sport, tourisme, vie associative

Vu l'article 10 de la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses mesures de vigilance sanitaire

**DECIDE à l'unanimité:**

- d'attribuer, dans le cadre du soutien à la vie culturelle, les subventions de fonctionnement d'un montant total de 2 910 €, aux structures reprises dans le tableau ci-joint en annexe 1 et les fiches jointes en annexes 2 et 3 du rapport ;
- d'attribuer, dans le cadre de l'aide à la mise en valeur du patrimoine monumental, mobilier, archéologique et immatériel, les subventions pour un montant total de 10 500 € aux structures, reprises dans le tableau ci-joint et les fiches jointes en annexe 4 du rapport ;
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les dotations ouvertes à cet effet au budget départemental 2022.

---

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18h43.

50 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 24 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
Le Directeur adjoint des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

## SOUTIEN A LA VIE CULTURELLE : SUBVENTIONS AUX ACTEURS CULTURELS

## Restauration de géants

Arrdt	Commune du siège social	Nom du porteur	Montant 2020 voté	Montant 2021 voté	Montant 2022 sollicité	Montant proposé CP 30/05/22
CA	IWUY	Association l'Abeille : restauration du géant Alfred El'Rempailleux d'Iwuy	1 200 €	0 €	2 450 €	1 990 €
DO	Cantin	Association d'histoire locale de Cantin "de Gayant à Gayantin" : restauration du géant Gayantin de Cantin	0 €	0 €	920 €	920 €

<b>TOTAL</b>	<b>1 200 €</b>	<b>0 €</b>	<b>3 370 €</b>	<b>2 910 €</b>
--------------	----------------	------------	----------------	----------------

## Commission permanente du 27 juin 2022

## Aide à la mise en valeur du patrimoine monumental, mobilier, archéologique et immatériel

## Subvention au titre de l'année 2022 pour les associations dont le montant de la subvention est inférieur à 15 000 €

Bénéficiaire	Objet de la demande d'aide	Montant attribué en 2021	Montant proposé en 2022
<b>REVUE DU NORD</b>	Aide à la publication d'un numéro annuel - Tome 104, 2022	<b>5 000, 00 €</b>	<b>2 000,00 €</b>
<b>ASSOCIATION EGLISES OUVERTES</b>	Aide au fonctionnement de l'association qui porte un réseau favorisant l'ouverture qualitative et sécurisée des églises	<b>5 000, 00 €</b>	<b>5 000,00 €</b>
<b>MEMOIRES DU TRAVAIL</b>	Aide au fonctionnement de l'association qui a pour objectif la valorisation du patrimoine lié aux mémoires du travail et vise à favoriser les échanges et partenariats entre les différents acteurs culturels, éducatifs et associatifs.	<b>3 500, 00 €</b>	<b>3 500,00 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>13 500, 00 €</b>	<b>10 500,00 €</b>

# DEMANDE DE SUBVENTION 2022

Au titre de l'archéologie et du patrimoine



## PRESENTATION DE LA STRUCTURE

<b>Nom</b>	Revue du Nord	<b>Arrondissement</b>	Lille
<b>Directeur</b>	Jean-François CONDETTE	<b>Commune</b>	Villeneuve d'Ascq
<b>Classification</b>	Association loi 1901	<b>Discipline</b>	Recherche/Diffusion
<b>Activité générale</b>	<p>Fondée en 1910, la Revue du Nord (revue d'histoire de géographie de littérature et d'archéologie) est publiée sous les auspices de l'Université de Lille SHS, des Universités d'Artois, du Littoral Côte d'Opale, de Picardie-Jules Verne, de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis.</p> <p>Cette revue scientifique s'efforce de publier les résultats des recherches archéologiques menées sur la France du Nord, la Belgique et les Pays-Bas de l'antiquité à nos jours. Pour évaluer son activité, la revue fait appel aux avis d'un comité scientifique composé de 12 personnalités françaises et étrangères. Au travers d'une présentation soignée, avec couverture en quadrichromie et illustrations, les éditions regroupent jusqu'à 10 articles ainsi que différentes rubriques utiles aux chercheurs : comptes rendu d'ouvrages, informations bibliographiques etc.</p>		

## ACTIONS PREVISIONNELLES 2022 S'INSCRIVANT DANS LES AXES PRIORITAIRES DU DEPARTEMENT

Aide à la publication du numéro annuel « Archéologie » (tome 104, 2022) de la Revue du Nord. Chaque année, l'équipe éditoriale publie quatre numéros « Histoire » (un par trimestre) et un numéro « archéologie » de plus grand format (21 x 29,7) avec de nombreuses illustrations en couleur comptant au moins 320 pages.

## BUDGET PREVISIONNEL 2022

CHARGES		PRODUITS	
Traitement des fichiers, composition	9 000 €	<b>Département du Nord</b>	2 000 €
Produits fongibles	500 €	Ministère de la Culture	10 000 €
Impression, façonnage, finition	8 000 €	Laboratoire Halma (université de Lille, UMR 8164	1 000 €
Frais de gestion	1 500 €	Revue du Nord	6 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>19 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>19 000 €</b>

**MONTANT PROPOSE : 2 000 €**

# DEMANDE DE SUBVENTION 2022

Au titre de l'archéologie et du patrimoine



## PRESENTATION DE LA STRUCTURE

<b>Nom</b>	<b>Eglises ouvertes Nord de France</b>	<b>Arrondissement</b>	/
<b>Président</b>	Michel Tillie	<b>Commune</b>	Arras
<b>Classification</b>	Association loi 1901	<b>Discipline</b>	Patrimoine religieux
<b>Activité générale</b>	<p>Créée en 2014, l'association « Eglises Ouvertes Nord de France » s'inspire du réseau belge des <i>Eglises ouvertes et accueillantes</i>. L'objectif est d'encourager l'ouverture et la valorisation des églises du territoire.</p> <p>Le réseau se développe chaque année, avec l'intégration d'autres départements en Normandie, Bourgogne et Grand-Est. Aujourd'hui, ce sont 120 églises françaises qui sont labellisées « ouvertes et accueillantes ».</p> <p>L'association met à la disposition de ses membres des outils de communication et de valorisation (site Internet, cartes, livres d'or, expositions, etc.). Elle organise également des formations à destination des propriétaires et gestionnaires d'églises sur des thématiques comme l'accueil des visiteurs, la sécurité, la conservation des œuvres, etc.</p>		

## ACTIONS PREVISIONNELLES 2022 S'INSCRIVANT DANS LES AXES PRIORITAIRES DU DEPARTEMENT

L'association poursuit en 2022 le développement de son réseau avec pour objectif l'intégration de 7 nouvelles églises du Nord :

- par l'organisation de présentations des activités de l'association sur l'ensemble du territoire du Département ;
- par l'organisation de journées de formations sur les thématiques de l'accueil et de la sécurité ;
- par l'organisation de rencontres entre les membres du réseau ;
- par le développement des outils de médiation : réalisation d'une plaque didactique et d'un outil de médiation pour les vitraux de l'église Saint-Martin de Bousbecque, par exemple ;
- par la création d'une nouvelle exposition sur le patrimoine monastique du Nord ;
- par la mise en place d'un partenariat avec l'artiste nordiste Hugo Laruelle ;
- par la proposition de nouvelles activités aux membres du réseau : animations, visites sensorielles, conférences, moments de convivialité, etc.

## BUDGET PREVISIONNEL 2022

CHARGES		PRODUITS	
<b>Achats</b>	6 950 €	Département du Nord	5 000 €
<b>Services extérieurs</b>	14 490 €	Département du Pas-de-Calais	10 000 €
<b>Charges de personnel</b>	56 590 €	FDVA	1 000 €
<b>Autres charges de gestion courante</b>	1 660 €	Communes et EPCI	2 000 €
		Aides privées	35 800 €
		Cotisations	20 300 €
		Ventes de produits	1 890 €
<b>TOTAL</b>	<b>79 690 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>79 690 €</b>

**MONTANT PROPOSE : 5 000 €**

# DEMANDE DE SUBVENTION 2022

Au titre de l'archéologie et du patrimoine



## PRESENTATION DE LA STRUCTURE

<b>Nom</b>	<b>Association Mémoires du Travail</b>	<b>Arrondissement</b>	Lille
<b>Présidente</b>	Géraldine SEBOURDIN	<b>Commune</b>	Roubaix
<b>Classification</b>	Association loi 1901	<b>Discipline</b>	Patrimoine technique

<b>Activité générale</b>	<p>Créée en 2006, l'association « Mémoires du Travail » a pour objectif la valorisation du patrimoine lié aux mémoires du travail (patrimoine industriel bâti, archives écrites et orales, mémoires collectives...) et vise à favoriser les échanges et partenariats entre les différents acteurs culturels, éducatifs et associatifs.</p> <p>Elle fait partie du réseau des Pôles de Ressources pour l'Education Artistique et Culturelle (PREAC) et organise à ce titre régulièrement, en partenariat avec d'autres structures culturelles de la Région, des rencontres et des formations ouvertes aux salariés et bénévoles impliqués dans des structures culturelles sur le thème de la mémoire et du patrimoine industriel.</p> <p>Par ailleurs, le concept de « bars des mémoires » qu'elle a largement développé, vise à créer localement des moments d'échange et de partage autour de la mémoire du travail en lien direct avec la population et les acteurs du territoire.</p>
--------------------------	--

## ACTIONS PREVISIONNELLES 2022 S'INSCRIVANT DANS LES AXES PRIORITAIRES DU DEPARTEMENT

- L'association poursuit en 2022 son action de formation et continue l'accompagnement de projets d'actions culturelles :
- par l'organisation de trois stages dans le cadre du PREAC, dont deux dans le Nord, sur les thématiques des Centres d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (« Vous avez dit CIAP ? » en mars 2022 à Cambrai et Théroouanne), de la mémoire liée à la production de chicorée (« La mémoire de la chicorée, un nouveau bienfait ! » en mai 2022 dans le Pas-de-Calais) et de la ville écologique dans le cadre de Lille3000 (« Utopia, la nature au cœur du monde », en juin 2022 à Lille) ;
  - par la poursuite des « Bars des Mémoires », moments de rencontre explorant les mémoires liés au travail, à partir d'un site ou d'un territoire des Hauts-de-France. Lors de ces rendez-vous conviviaux, différentes personnalités (historiens, anciens salariés, spécialistes, etc.) échangent avec le public. En 2022, un événement de ce type sera proposé à Somain en septembre, sur le thème de la réhabilitation de la chapelle Sainte-Barbe, située dans un quartier d'anciens mineurs. L'association réfléchit à une évolution de son concept de « Bar des mémoires » afin d'accompagner des projets artistiques autour de la thématique du travail : trois conférences sont en cours de préparation pour l'automne 2022, dont une à la Maison-Folie Hospice d'Havré à Tourcoing dans le cadre de l'exposition sur les arts de l'islam ;
  - par la proposition d'une nouvelle formation sur le patrimoine mondial en juin 2022, avec le soutien de la DRAC et en partenariat avec l'Association des Biens Français du Patrimoine Mondial, la Mission Bassin Minier, l'Association des Beffrois du Patrimoine Mondial, et la Direction du Patrimoine de la Ville d'Amiens. Cette formation est destinée aux élus et aux techniciens ;
  - par la participation à un projet théâtral sur la mémoire des ouvrières textiles, dans le cadre de l'année thématique roubaisienne, en partenariat avec les Archives Nationales du Monde du travail et l'Association Travail et Culture.

## BUDGET PREVISIONNEL 2022

CHARGES		PRODUITS	
<b>Achats</b>	4 000 €	Département du Nord	3 500 €
<b>Services extérieurs</b>	9 595 €	Région Hauts-de-France	5 000 €
<b>Impôts et taxes</b>	861 €	DRAC Hauts-de-France	30 000 €
<b>Charges de personnel</b>	35 544 €	Département du Pas-de-Calais	3 500 €
		Ventes de produits et prestations de service	6 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>50 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>50 000 €</b>

**MONTANT PROPOSE : 3 500 €**

**COMMISSION PERMANENTE**  
**Réunion du 27 juin 2022**

OBJET : Attribution de subventions au titre de la politique culturelle.

**A) LE SOUTIEN A LA VIE CULTURELLE**

Le Département du Nord soutient la création et la restauration de géants, dans la tradition du patrimoine culturel immatériel des géants du Nord. Les modalités d'intervention sont les suivantes :

- taux d'intervention : 30 % du coût de réalisation ;
- bonification de 10 % pour les projets intégrant des actions de médiation en direction des habitants ;
- subvention départementale maximale : 3 000 €.

Deux dossiers de création et restauration de géants ont été déposés. Il est proposé de les soutenir pour un montant total de subvention de 2 910 €.

Le tableau et les fiches, joints au présent rapport (annexes 1 à 3), reprennent les projets culturels reçus et instruits.

**B) LA POLITIQUE EN FAVEUR DU PATRIMOINE**

**L'aide à la mise en valeur du patrimoine monumental, mobilier, archéologique et immatériel.**

Le Département intervient en faveur de la préservation et de la valorisation du patrimoine monumental, mobilier, archéologique et immatériel, en soutenant l'action des associations et collectivités qui œuvrent dans ces domaines. Dans ce cadre, il est proposé de financer les associations Revue du Nord, Mémoires du travail et Eglise ouverte.

Le tableau et les fiches, joints au présent rapport, en annexe 4, reprennent les projets pour lesquels il est proposé d'attribuer des subventions pour un montant total de 10 500 €.

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'attribuer, dans le cadre du soutien à la vie culturelle, les subventions de fonctionnement d'un montant total de 2 910 €, aux structures reprises dans le tableau et les fiches joints en annexes 1 à 3 du rapport ;
- d'attribuer, dans le cadre de l'aide à la mise en valeur du patrimoine monumental, mobilier, archéologique et immatériel, les subventions pour un montant total de 10 500 € aux structures, reprises dans le tableau et les fiches joints en annexe 4 du rapport ;



- d'imputer les dépenses correspondantes sur les dotations ouvertes à cet effet au budget départemental 2022.

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
24002OP003	24002E15	5 910 000	2 598 945	2 910
24002OP001	24002E15	116 000	48 500	10 500

Martine ARLABOSSE  
Vice-Présidente

# DEMANDE DE SUBVENTION 2022

Au titre du Soutien à la Vie Culturelle (SVC)



## PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Nom	Association L'Abeille	Arrondissement	Cambrésis
Discipline	Géant, patrimoine immatériel	Commune	Iwuy

## OBJET DU PARTENARIAT

### Restauration du géant Alfred El' Rempailleux d'Iwuy

#### ➤ Présentation du géant à restaurer

La commune d'Iwuy est représentée dans le monde des géants par trois personnages : Eugénie « el' Canneuse », Joseph « el' Carriotteux » et Alfred « el' Rempailleux », issus de la tradition artisanale locale, la fabrication des chaises en bois et osier. Alfred a pour parrain et marraine Martin et Martine, géants de Cambrai.

Né il y a 20 ans, Alfred, est le seul géant à être assis sur une chaise (en train de travailler à une autre chaise située en face de lui). Ce géant mesure 4m50 de haut, la tête et les mains sont en papier mâché, le reste du corps en osier et en bois ; il est déplacé sur une remorque tirée par des chevaux ou un tracteur.

Abimé lors de ses nombreuses sorties par les intempéries et les manipulations malaisées dues à sa posture ou à cause des conditions de stockage peu favorables, la restauration du géant original est nécessaire.

A cette occasion, le montage des différentes parties de son corps sera revu pour une meilleure maniabilité et sécurité et le lieu de stockage isolé.



#### ➤ Restauration du géant Alfred

La restauration est prévue par le facteur de géant Julien Barthelemy (dans la tradition des Géants du Nord) qui propose de récréer les deux bras et les deux jambes en polyester acrylique et fibre de verre, les mollets et avant-bras en osier et d'inventer un système de pliage du géant qui ne sera plus à démonter.

#### ➤ Atelier de sensibilisation aux géants

Dans un partenariat de l'association avec le Lycée Jean-Paul II de Denain, les élèves de Baccalauréat professionnel feront des recherches sur l'origine des géants, en lien avec les enseignements d'arts appliqués et d'histoire-géographie ; la tête d'Alfred sera en partie réalisée par eux et ils contribueront à la remise en état de la brasserie Dervaux, lieu de stockage des géants d'Iwuy. Une rencontre avec le facteur de géant est prévue à la médiathèque d'Iwuy sur l'histoire et la conception des géants.

Les géants d'Iwuy sortent traditionnellement au Carnaval de la Chaise d'Iwuy organisé le premier dimanche de juin et dans d'autres territoires à échelle internationale.

## DEMANDE DE SUBVENTION 2022

#### Budget Prévisionnel :

Dépenses

Restauration par facteur 4 475 €

Réalisation du costume 500 €

Recettes

Département du Nord : 1990 €

Fonds propres : 2 985 €

#### Taux d'intervention :

30% + bonification atelier 10 %  
aide maximale : 3 000 €

**Montant sollicité : 1 990 €**

#### PROPOSITION :

**1 990 €**

# DEMANDE DE SUBVENTION 2022

Au titre du Soutien à la Vie Culturelle (SVC)



## PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Nom	Association d'histoire locale de Cantin « de Gayant à Gayantin »	Arrondissement	Douaisis
Discipline	Géant, patrimoine immatériel	Commune	Cantin

## OBJET DU PARTENARIAT

### Restauration du géant Gayantin de Cantin

#### ➤ Présentation du géant à restaurer

Le géant Gayantin a été conçu en 1986 et représente la commune de Cantin au même titre que les quatre autres géants (Gayantine, Adèle, Flore et Gabriel). Gayantin a été imaginé par les élèves de l'école J. Ferry en 1985-86 ; il est le cousin du célèbre Gayant de Douai et délivrera une princesse qui deviendra Gayantine ; de cette union naîtra leurs deux enfants, Flore et Gabriel.

Gayantin a des pouvoirs grâce à son tambour magique qui redonne la joie de vivre aux gens et fait apparaître le soleil. Il a pour parrain humain Charles Talfer et pour marraine humaine Pierrette Bigrand.

Gayantin est un géant porté de 3m80 construit par Dorian Demarcq qui pèse 55 kg ; il a été reconstruit en 2002.

En décembre 2021, la tête du géant réalisée en papier mâché s'est effondrée sur sa base.

#### ➤ Restauration du géant Gayantin

La restauration dans la tradition des Géants du Nord est prévue par le facteur de géant Pierre Loyer qui propose une réplique du buste en moulage élastomère (pour tenir la tête), un tirage de la tête en résine polyester armé de fibre de verre puis une mise en peinture vernissée.

#### ➤ Sensibilisation culturelle

A l'occasion des 20 ans de l'association, l'**exposition Secrets d'atelier** sera conçue puis réalisée, en vue d'être présentée les 17 et 18 septembre 2022 à Cantin, lors des Journées européennes du patrimoine (entrée libre) : Cette exposition témoignera de la fabrication et restauration de géants (moulage et structure en osier) avec la présence de 15-20 géants.

Le facteur P. Loyer proposera des **ateliers** de tressage d'osier, de moulage en élastomère.

Par ailleurs, Gayantin sort régulièrement seul ou en famille (15 sorties annuelles environ).



## DEMANDE DE SUBVENTION 2022

#### Budget Prévisionnel :

Dépenses : 2 300 €  
dont réalisation d'une exposition 500 €

Recettes : 950 € dons, 430 € fonds propres  
920 € Département du Nord

#### Taux d'intervention :

30% + bonification atelier 10 %  
aide maximale : 3 000 €

Montant sollicité : 920 €

#### PROPOSITION :

920 €